



COMMUNE DE DOURGNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 Séance du 29 mai 2024
 N° 20240529DL34

Conseillers et Quorum

En exercice : 13

Présents : 10

Pouvoir : 0

Date d'envoi de la convocation : 24/05/2024

Date d'affichage : 24/05/2024

OBJET : DEMANDE DE CESSION PARCELLE DOMAINE PUBLIC HAMEAU D EN CALCAT

L'an deux mille vingt-quatre et le 29 mai à 19h00,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Gabriel PUJOL, sous la Présidence de Madame COUGNAUD Dominique, Maire.

Présents : Mme COUGNAUD Dominique, Maire.
 Mme BOURDIN Danielle, M. COLLOT Adrien, Adjoints.
 Mmes FOURNES Véronique, HERNANDEZ Gisèle, LANDESSE Corinne, MONTAGNÉ Isabelle, TERRAL Patricia et MM.
 MONTAGNÉ Patrick, POIREL Stéphane, Conseillers.

Excusé : M. BEILLARD Adrien

Absents : Mme DIOT Stéphanie, M. BARTOLO Thibaut.

Secrétaire de séance : M. POIREL Stéphane, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

Quorum : Mme le Maire constate que le quorum est atteint.

Mme le Maire fait part au conseil de la demande de Mme LOPEZ, 6 ruelle d'En Calcat, qui souhaite acquérir une parcelle du domaine public qui entoure sa propriété afin d'une part de régulariser une emprise réalisée sans autorisation par les anciens propriétaires et d'autre part pour lui permettre de se brancher au réseau d'assainissement collectif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- Emet un avis de principe favorable à la demande Mme LOPEZ,
- Rappelle que les frais de géomètre et d'acte sont à la charge de l'acheteur,
- Mandate Mme le Maire pour prendre contact avec Mme LOPEZ.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,


 Stéphane POIREL

Le Maire,


 Dominique COUGNAUD